



## Le Hérisson

## Despi 1983

Bulletin de la section des Douanes de NICE

### LETTRE OUVERTE à la Direction Régionale

### BSI NICE : la garantie pluri-décennale poubelle



La BSI Nice a toujours bénéficié d'une garantie pluri-décennale de traitement de défaveur . En tout cas c'est le sentiment de tous les agents qui ont pu y exercer.

**Les acteurs changent mais le scénario reste toujours le même:** sans aborder de volet « missions » ou « matériel de travail », notre prose du jour souhaite alerter sur les prestations de ménage au sein de ses locaux. Il ne s'agit malheureusement pas d'un fait nouveau. Il y a 2 ans les problèmes remontés sur les prestations de Derichebourg avaient été relayés avec "vigueur" par le

SGR. Un rappel "ferme mais courtois " de ce qu'engageait le contrat avait permis une certaine amélioration. Mais les bonnes résolutions ont vite été oubliées dès qu'on a relâché la bride et notre prestataire semble vite être retombé dans son niveau de jeu exécrationnel. D'ailleurs il suffit de mettre les pieds à la BSI et en salle Larreur pour se rendre compte du résultat. Des sols crasseux , des poubelles qui s'entassent ... heureusement que ce n'est pas ouvert au public...euh ... bah si en fait ... entre usagers du PPF, infracteurs potentiels, avocats, usagers entendus en audition, intervenant extérieurs etc. ça en fait du monde pour admirer le spectacle imprésentable ( c'est un faible mot).

Quoi? Que dites vous ? L'image de l'administration? Le bien être des collègues ? Quelles drôles de questions vous passent par la tête !

Mais si nous sommes dans cette situation cela semble avoir une explication assez simple: à ce jour l'employée de Derichebourg ne disposerait que de 2 heures de temps pour la semaine entière d'après ce que les collègues constatent et qui leur a été dit par l'intéressée. Il est clair que si peu de temps consacré à la propreté de locaux où se croisent et passent une trentaine de personnes est inimaginable . Cela en devient absurde alors que les heures consacrées à l'hygiène des locaux en pleine pandémie de COVID devaient être augmentées.

Le signalement de la situation a déjà été fait dans le registre CHS.

Les agents attendent uniquement des prestations de ménage garantissant des locaux propres chaque jour. Certes les locaux neufs seront bientôt mis à disposition, ce qui améliorera largement le confort de travail mais le problème de ménage demeurera si rien n'est fait.

Une feuille de présence a dû être mise en place par le CSDS pour relever l'ensemble des absences et des manquements aux obligations de l'entreprise DERICHEBOURG.

Il serait intéressant de relever que c'est la 4ème remplaçante. Certaines en contrat précaire

Mailto: [arissoun@gmail.com](mailto:arissoun@gmail.com) ou [cfdt06@douane.finances.gouv.fr](mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr)

Responsable publication : Kevin LENNE (06.87.07.80.06)

sous couvert du SIRF Paca Corse

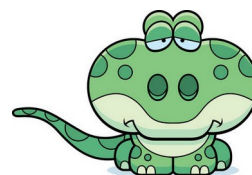
Retrouvez également le Hérisson & toutes les infos utiles sur le site [CFDT Douane](http://CFDT Douane)

n'auraient pas toutes leurs heures payées.

Malgré cela nous avons le sentiment que la société poursuit son inaction sans que personne ne lui fasse de rappel à l'ordre. Lors d'une visite de la division l'encadrement a fait noté in situ l'état de la brigade. Tout cela aurait été relayé au SGR.

***La lassitude qui conduit à une certaine « acceptation » de l'inconfort et la précarité ne doit pas masquer le ras-le-bol des agents. Une réaction est attendue: Derichebourg ne satisfait pas le contrat signé avec l'administration, la DR doit le dénoncer et rappeler la société à ses obligations. Si les prestations sont conformes au contrat alors, une fois passé la "surprise", il sera urgent de tout revoir tout.***

## Un GECO bien triste



L'application GECO (*Gestion des équipements et des commandes*) a maintenant été lancée il y a plus d'un an.

Son but : faciliter la vie des agents pour leurs commandes d'habillement et effets d'armement (étuis d'armes, étuis porte-chargeur, ceinturon, gilet pare-balles, housses gpb...). Commandes au fil de l'eau, réduction des délais de gestion et d'envoi des effets, possibilité donc désormais de commander des effets de l'armement ... Tout était beau, mais uniquement sur le papier !

Mais cette application multiplie les problèmes, directs ou indirects, souvent par le manque d'implication ou d'intérêt des échelons intermédiaires.

### **1/ Problème de compétence pour faire la commande des effets d'armement.**

Les agents n'ont pas les droits dans GECO pour commander des effets d'armement (même pas pour voir ce qu'ils peuvent commander, ce qui est pratique...). Seuls les chefs de service les ont alors que les personnes les plus compétentes dans le domaine, à savoir les moniteurs de tir et/ou les officiers de tir ont été mis hors jeu du dispositif (alors qu'ils).

Ce sont pourtant eux les « experts » de l'armement dans notre administration qui pourraient évaluer le bien fondé des demandes.

### **2/ Problème de non information des agents de ce nouveau dispositif.**

Malgré diverses notes de rappel aux DI et DR (note DG 326 du 31/08/2020 et Note DG-FIN2 n°257 du 23/06/2021) sur les modalités de commande des effets d'armement et demandes d'effets hors Carnet à Point (CAP) rien n'a bougé et cette nouvelle possibilité est de fait nulle et non avenue. Les demandes s'entassent et ne sont pas traitées restant au niveau DIV, DR ou DI.

Pire l'information (certes accessibles dans des liens sur l'application GECO) ne fait l'objet d'aucune transmission ou commentaires aux agents de la part de l'encadrement ; alors même que ce nouveau procédé est un véritable progrès au bénéfice de l'activité quotidienne de l'agent. Résultat : plutôt que de s'adresser à leurs chefs de service pour le remplacement des effets d'armement (les seuls habilités à le faire désormais), les agents continuent à demander de l'aide aux moniteurs de tir qui n'ont quasiment plus de marges de manœuvre pour les aider.

### 3/ Problème de lourdeur du système.

Une fois le chef de service convaincu du bien fondé de la demande d'effet d'armement, il doit la saisir dans l'application. La demande doit alors passer par un système très lourd de validation (Division, DR, DI, DG), qui ne permet aucune réactivité pour l'affectation et/ou le remplacement des effets d'armement.

Pourtant les demandes sont, par essence, urgentes pour ce genre de matériel. Il faudrait faire confiance aux différents acteurs de la chaîne et supprimer des strates pour accélérer. Par exemple, certains agents ont fait une demande il y a plusieurs mois, de kits d'identification pour GPB, essentiels pour être reconnaissables "Douane" notamment en cas de situation dégradée. Mais la demande est toujours à la validation DI....

Cette lourdeur va forcément entraîner très prochainement des gros problèmes : comment fait un agent pour travailler plusieurs semaines/mois sans un étui porte-chargeur fiable par exemple ? Un étui d'arme ?

Car les moniteurs et/ou officiers de tir ne disposent d'aucun stock tampon en attendant la validation et l'envoi du matériel demandé.

**En résumé, une réforme ratée, malgré une bonne volonté au départ de dématérialiser et accélérer la gestion des effets de la surveillance.**

**L'effet final de ce système est plutôt un ralentissement de la prise en charge des demandes, plutôt que l'inverse.**

**Le tout mettant bientôt les agents en grande difficulté quand ils devront obtenir/remplacer des effets essentiels dans l'accomplissement de leurs missions.**

**C'est bien dommage pour les quelques personnes qui se sont investies niveau DG pour répondre à des attentes urgentes des agents... c'est bien dommage pour tous les douaniers !**

## *-1483 emplois pour 2022 !*

Le projet de loi de finances pour 2022 sort à peine que le ministère de l'Economie des Finances et de la Relance (MEFR) se distingue une fois de plus par son très haut niveau de suppressions d'emplois. La CFDT Finances condamne cette logique budgétaire et comptable qui considère l'Etat et ses agents comme des coûts et non comme une richesse au service de l'intérêt général et des besoins des populations.

Le PLF 2022 est sans appel : de nombreux ministères voient leurs effectifs augmenter, portant le solde net de créations d'emplois dans la Fonction publique d'Etat à +767 équivalents temps pleins (ETP).

Le nombre de suppressions d'emplois s'élèvent au total à -1753 ETP et le MEFR y contribue à hauteur de -1483 ETP, soit 85% !

Le MEFR tente de justifier ces suppressions d'emplois par « *les réformes structurelles, notamment du réseau de la direction générale des finances publiques, permettant d'améliorer la productivité et de dégager des économies d'échelles tout en améliorant la qualité des services rendus aux usagers* » (PLF 2020, p94).

La CFDT Finances dénonce la communication inexacte du gouvernement, du ministère et de la DGFIP donnant à croire à une multiplication des services financiers de proximité alors que le réseau de la DGFIP a été amputé très largement de ses trésoreries mixtes et de secteur public local.

Pour la CFDT Finances, la cartographie des réseaux des administrations économiques et financières doit répondre aux attentes et aux besoins des populations qui ne sont presque jamais sollicitées.

Ce n'est pas en supprimant des emplois et en anticipant d'hypothétiques gains de productivité jamais démontrés que le ministère se donnera les moyens de répondre aux attentes des usagers, de remplir correctement les missions et de donner aux agents des conditions de travail à la hauteur.



*N'hésitez pas à nous contacter !*

Membres du bureau de section CFDT DOUANE 06	Unité
Secrétaire Régional / Kevin LENNE	BSE Nice Aéroport
Julie CHOLLEY	BSI Nice
Audrey OLIVERO	PUD Monaco
Alexandre BEDOUET	BSE Nice Aéroport
Stéphane BERNAL	BSE Nice Aéroport
Laurent BOUTIER	BSI Nice
Stéphane CONSIGLIO	BSE Nice Aéroport
Thomas MANSY	BSE Nice Aéroport
Diego RIZZO	CCPD Vintimille
Bernard RODRIGUEZ	BSE Nice Aéroport